



COMPTABILITÉ - PAYE : PAYE INFORMATISÉE SUR EBP - MODULE 2



LIEU DE LA FORMATION

CENTRE TERTIAIRE DU LYCÉE CHARLES
DESPIAU

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module 1 de la paye
informatisée sur EBP

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Financement Région
- Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de comprendre un bulletin de paye élaboré (absence, congés payés) et savoir le calculer

CONTENU DE LA FORMATION

- **Le bulletin de paye**
Les formalités liées à l'embauche
Les différents contrats de travail
Révision (calcul d'un bulletin de salaire, cadre et non cadre)
Le paiement des salaires
La DADS
Le traitement des incidents (les retenues sur salaire, applications cas simples sur les absences)
Les congés payés
- **Pratique sur le logiciel**
Paramétrage du logiciel
Création de la société et paramétrage général de la paie (création des fiches salariés, création et modification des profil, cadre et non cadre)
Elaboration des bulletins de salaires (saisie des différents paramètres de la paie heures sup, absences, primes, acomptes)
Validation du bulletin et clôture mensuelle
Les différentes impressions

CONDITIONS DE FORMATION

- **Formation de groupe**
Un formateur expérimenté assisté et guide l'apprentissage
- **Durée**
28 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Validation**
Attestation de formation

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Serge PETRAU
Conseiller en Formation
Professionnelle Agence des
Landes
serge.petrau@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 63
05 58 05 65 65